

EN DIRECT DES SYNDICATS

DIAPERUM : la menace d'une grève massive fait céder l'employeur : + 60 € mensuels par salarié !

Diaperum Angers est un centre de dialyse privé à but lucratif. L'établissement compte environ 60 salariés (CDI et CDD). La section Force Ouvrière, y est majoritaire : aux dernières élections FO a obtenu 73 % des suffrages, 6 sièges sur 8, avec 97 % du personnel votant. Les deux autres sièges allant à la CGT.

La section syndicale a mené les NAO en fin d'année 2017.

Le Combat Social FO49 a rencontré Mélinda Le Clere déléguée syndicale FO de Diaperum

Peux-tu nous préciser quelles étaient vos revendications en matière de salaire lors des NAO ?



Mélinda Le Clere

Lorsque ces négociations ont débuté, fin septembre de l'année dernière, nous demandions entre autres une revalorisation salariale sous la forme d'une augmentation de la valeur du point.

La DRH a refusé toute discussion sur ce sujet.

Nous avons alors élaboré

un courrier commun, avec l'autre syndicat présent sur notre site, la CGT, dans lequel nous demandions l'ouverture de négociation, sinon nous engagerions une action.

La DRH a refusé, sous prétexte que les salariés du site d'Angers auraient été les mieux payés du groupe, et décidait, mi décembre, de mettre fin aux négociations annuelles.

Nous nous sommes renseignés auprès des autres sites, et avons observé que la DRH mentait : nous avons pu constater des écarts importants en défaveur des salariés d'Angers, pour un même échelon et une même ancienneté

Et comment avez-vous procédé ensuite ?

À notre initiative, avec la CGT, nous avons annoncé à la direction qu'il était hors de question de clore les négociations. Et donc, devant la mauvaise foi de la DRH, nous avons élaboré un tract, en direction du personnel, dans lequel les deux sections syndicales écrivaient :

« Nous venons d'avoir la quatrième réunion de NAO. [Il en ressort] un nouveau refus catégorique d'une augmentation concernant tout le personnel.

À la place, la direction nous propose [la revalorisation d'une prime]... Ces propositions... sont conditionnées à notre signature.

Nous ne souhaitons pas signer ! NOUS NE SOUHAITONS PAS ACCEPTER UNE PRIME A LA PLACE D'UNE AUGMENTATION DE SALAIRE DURABLE, NOUS NE SOUHAITONS PAS CÉDER AU CHANTAGE...

Ne nous résignons pas devant

cette injustice! montrons notre mécontentement! votons la grève [pour exiger]... UNE AUGMENTATION SALARIALE MENSUELLE POUR TOUT LE PERSONNEL DE 80 EUROS BRUT »

Comment le personnel a-t-il reçu ce tract ?

Manifestement, il correspondait à l'attente des salariés. Avec la CGT, nous avons inscrit les personnels qui décidaient de faire grève.

Le résultat : 40 inscrits sur 60 salariés, parmi lesquels 24 infirmières sur 26. Or sans infirmières, les dialyses ne peuvent avoir lieu!

Nous avons donc appelé notre directrice, le 27 décembre, pour lui annoncer le résultat des inscriptions et lui expliquer que si elle refusait d'entendre nos revendications, elle devrait se confronter à une grève massive, archimajoritaire, notamment parmi les infirmières.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. Elle a cédé en nous annonçant l'octroi, sous la forme d'un complément salarial, de 60 euros mensuels bruts par personne.

Quelle conclusion tires-tu de cela ?

C'est le premier conflit de cette ampleur dans notre organisme.

Il n'y a pas vraiment de « tradition » de combat de cette sorte chez nous.

Là, nous avons fait la preuve que lorsque les organisations syndicales mettent en avant des revendications claires elles peuvent rassembler le personnel. Et qu'unis, déterminés, on peut gagner.